

ALEXANDRE BIARD

PROMOTION 2009-2010

Pouvez-vous nous expliquer le poste que vous occupez aujourd'hui, en quoi vos fonctions consistent ?

"Je travaille au Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC). Il s'agit d'une organisation basée à Bruxelles qui représente, au niveau européen, une quarantaine d'associations de consommateurs nationales. Je travaille sur plusieurs dossiers relatifs à la protection des consommateurs (notamment dans le contexte digital) ainsi qu'à la mise en application effective des règles du droit de la consommation sur le terrain (ce qui, en anglais, est désigné sous le terme "enforcement")."

Aviez-vous réalisé un stage ou plutôt un mémoire dans le cadre du master 2 ?

"En 2010, j'avais écrit mon mémoire de recherche sur la relation entre l'action publique des autorités de concurrence et l'action privée en réparation. L'objectif était de mieux cerner les articulations existant entre ces deux actions. À l'époque, ce mémoire s'intéressait également de près à la possibilité d'obtenir réparation collectivement dans le cadre d'une action de groupe. Ce mécanisme n'existait alors toujours pas en droit français."

Quel a été votre parcours après le master 2 ?

"Après mon master 2, j'ai passé dans la foulée l'examen du CRFPA, que j'ai obtenu. Cependant, après plusieurs expériences en cabinet d'avocats, j'ai eu à cette période des doutes sur mes orientations professionnelles futures. Par conséquent, au lieu d'entrer immédiatement à l'Ecole du Barreau de Paris dès la rentrée suivante, j'ai travaillé six mois dans un cabinet d'affaires publiques afin de gagner de l'expérience professionnelle."

J'ai ensuite commencé un programme de doctorat proposé conjointement par les universités de Bologne, Hambourg et de Rotterdam. Pendant 3 ans et demi, j'ai séjourné dans ces trois universités et rédigé ma thèse de doctorat intitulée Judges & Mass Litigation - a (behavioural) law & economics perspective.

Ces quatre années ont été très enrichissantes à plusieurs points de vue, tant par les nouveaux domaines et enjeux abordés, que par l'apprentissage d'une nouvelle manière d'appréhender le droit via l'approche comportementale (malheureusement encore peu développée en France, à la différence d'autres pays européens), ou encore par les nombreux contacts noués dans de nombreux

instituts de recherche à travers l'Europe et au-delà. Ma thèse de doctorat s'intéressait au développement des mécanismes de recours collectifs dans plusieurs pays européens en prenant en particulier le point de vue des juges. Celle-ci combinait une approche juridique "traditionnelle" et également des éléments d'analyse économique du droit et une approche comportementale.

À la fin de mon doctorat soutenu à Rotterdam en décembre 2014, j'ai fini ma formation à l'EFB et obtenu mon CAPA. J'ai fait mon PPI au sein de la Direction Générale Santé et Consommateurs de la Commission européenne puis mon stage en cabinet d'avocat dans le département contentieux du cabinet Reed Smith à Paris. Puis j'ai enchaîné avec ma première collaboration dans un cabinet d'avocat à Bruxelles.

J'en suis parti au bout d'un an et demi environ pour retourner à l'université de Rotterdam afin de participer à un projet de recherche en tant que post doc. L'objectif était de s'intéresser aux nouveaux moyens d'accès à la justice civile (via les recours collectifs, les modes alternatifs de règlement des litiges, la digitalisation de la justice, etc.). Pendant 3 ans, ce fut une expérience passionnante.

Depuis décembre 2019, je travaille au BEUC. J'ai la chance de travailler avec une équipe dynamique, de mettre en pratique mes recherches académiques passées et de travailler pour une cause - la protection des consommateurs - qui me tient particulièrement à coeur.

En parallèle, je suis également chercheur affilié à l'université de Rotterdam où j'enseigne un cours d'introduction au droit. Je fais également partie de comité de recherche et continue d'écrire pour des revues juridiques dès que le temps me le permet."

Avez-vous un mot à adresser aux étudiants qui souhaitent intégrer le master 2 ?

"Un souvenir me revient. Nous étions dans l'amphithéâtre de la rue Malher vers la fin de l'année. Les deux masters étaient réunis et les directeurs nous avaient demandé à tour de rôle quelles étaient nos perspectives professionnelles pour les années à venir. Tous (moi y compris), à l'exception de 2 ou 3, avons répondu "avocat". Pour certains d'entre nous, sans doute parce que nous n'avions pas encore d'idée très nette sur notre futur parcours, c'était là la première réponse qui nous venait à l'esprit. Au final (et mon parcours ces dix dernières années en témoigne), avocat n'est qu'une facette des nombreux métiers qu'il est possible de faire avec un bagage en droit. Il est également possible de passer d'un métier à un autre plusieurs fois. Mes conseils donc :

- N'hésitez pas à explorer autour de vous pour trouver le métier susceptible de vous convenir le mieux et qui pourra vous permettre de vous épanouir tant personnellement que professionnellement. Ce sera peut-être le métier d'avocat ou de juge, mais ce sera également peut-être celui de chercheur, de journalistes spécialisés en question juridique, etc.

- Soyez ouvert aux nouveautés, soyez attentifs aux nouveaux enjeux contemporains et toujours curieux de ce qui se passe chez vos voisins européens.
- En bref, pour résumer: osez et soyez confiant !"